

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 17 JANVIER 2017**

N°2 :

OBJET : Budgets et administration

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

Etat

M. Michel PRESTREAU, Directeur du pôle Patrimoines et Architecture, DRAC de Bourgogne Franche-Comté

Ville de Besançon

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Représentants du personnel

Mme Nathalie DURAND-BRETON

M. Lionel VIARD

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Alain DAUBAS, Electricité de France, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Roland MASSUDA, Directeur Régional Caisse des Dépôt, a donné pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Patrick BONTEMPS

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

Absents excusés :

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâtel

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Décision modificative au budget 2016 n°3

Cette décision modificative n°3 permet de rééquilibrer les opérations d'ordre de la section d'investissement au chapitre 040 suite à la cession du véhicule Nissan.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

L'écriture proposée est regroupée dans le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT	compte	chapitre	recettes	compte	chapitre	depenses
régularisation opération d'ordre	2182	040	9 000.00	2188	21	9 000.00
TOTAUX			9 000.00			9 000.00

La maquette budgétaire est jointe au rapport.

Budget primitif 2017

Rappel sur le modèle économique de l'EPCC

Le modèle économique de l'EPCC reposait en 2016 sur l'équilibre suivant :

CHARGES (en millions d'euros)			PRODUITS (en millions d'euros)		
Masse salariale	2,43 M€	46%	Recettes propres	2,9 M€	55%
Charges de structure (incompressibles)	0,80 M€	15%	Contribution statutaires	1 M€	19%
Hébergement, restauration, centre de congrès, librairie-boutique	0,48 M€	9%	Autres financements publics français	1,2 M€	23%
Activités culturelles et scientifiques	1,39 M€	26%	Subventions européennes	0,2 M€	3%
Stratégie de développement et communication	0,20 M€	4%			
TOTAL des charges	5,3 M€	100%	TOTAL des produits	5,3 M€	100%

La Saline royale est l'un des rares Centres culturels de rencontre (CCR) à bénéficier de 55% d'autofinancement.

Néanmoins, son équilibre budgétaire reste précaire car les contributions statutaires, loin de financer les 61% de dépenses incompressibles de l'EPCC, ne permettent pas de couvrir la masse salariale.

Un redressement économique exemplaire qui s'appuie sur une stratégie de long terme

Lors de la création de l'EPCC, des difficultés budgétaires préexistaient depuis plusieurs décennies et ont perduré jusqu'à 2012. Elles étaient compensées dans les années 1990 et 2000 par des recapitalisations régulières de l'ensemble des partenaires publics. A titre d'exemple, la Saline réalisait plus de 100.000 € de déficit en moyenne chaque année depuis 2002.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Résultat courant (i.e. hors charges et produits exceptionnels)	-58 648 €	-9 933 €	-87 190 €	-119 077 €	-45 530 €	-145 215 €
Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Résultat courant (i.e. hors charges et produits exceptionnels)	-82 542 €	-323 882 €	-219 174 €	61 164 €	-86 920 €	132 780 €

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Nous constatons qu'avant 2013, seule l'année 2011 avait abouti à un excédent de gestion lors des douze dernières années, ce qui illustre les efforts très importants réalisés depuis 4 ans pour équilibrer les comptes de l'EPCC.

Depuis 2012, les pouvoirs publics ont unanimement affirmé qu'ils ne seraient plus en mesure d'augmenter les financements publics dédiés au coût de fonctionnement de la Saline royale, mais ils se sont engagés à les maintenir à leur niveau de 2012.

Sachant que les coûts de l'énergie (EDF, fioul) et les salaires continueront à augmenter petit à petit (environ +45k€ par an selon la convention collective), l'EPCC a donc dû trouver des solutions pour réduire ses dépenses et augmenter ses recettes propres. De ce point de vue, il faut convenir que nous avons tout simplement changé d'époque, l'EPCC doit trouver des solutions par lui-même plutôt que d'espérer un abondement des financements publics. La Saline royale est loin d'être le seul établissement culturel à devoir trouver une façon de s'adapter à ce nouveau contexte. C'est pourquoi le résultat excédentaire des années récentes ne doit pas éluder l'enjeu budgétaire des années à venir.

Plan de redressement 2013-2015 : des résultats très positifs

Un plan de redressement a été engagé en interne en 2012-2013, il a permis d'assainir la gestion, d'optimiser l'efficacité des activités, et d'équilibrer provisoirement les comptes.

Sur la seule année 2013 :

- Les dépenses ont baissé de 200k€,
- Les recettes ont augmenté de 75k€.

Nous avons poursuivi ces efforts en 2014 :

- Les dépenses ont continué à baisser de 47k€,
- Les recettes ont encore augmenté de 110k€.

Nous avons poursuivi ces efforts en 2015 :

- Les dépenses de structure (administration, énergie, technique) ont continué à baisser de 52k€,
- Les recettes propres (billetterie, librairie, hôtel, centre des congrès) ont encore augmenté de 327k€.

La rationalisation des dépenses de structure et la hausse des recettes propres ont permis de :

- Développer les activités productives (culturel, jardins, jeunes publics, hôtel, séminaires, projets européens), hors masse salariale : +170.000 €, soit +21% entre 2014 et 2015.
- Renforcer la capacité d'autofinancement de l'EPCC : +470.000 € d'investissements autofinancés à 96% en 2015.

Nous avons démontré au Conseil d'administration que ces bons résultats étaient le fruit de :

- Une grande rigueur de gestion pour réduire les dépenses de fonctionnement tout en continuant à développer les recettes de l'EPCC (billetterie, hôtel, librairie, centre des congrès).
- De certains éléments conjoncturels (donc non-reproductibles les années suivantes) tels que des financements européens, certes pluriannuels mais définis dans le temps.

La totalité des bénéfices 2013-2015 ont été utilisés pour financer les investissements productifs indispensables pour préparer l'avenir.

Les bons résultats 2013, 2014 et 2015 ont (enfin) permis à l'EPCC d'autofinancer ses investissements productifs :

- **Renforcement de notre mission de service public culturel (rayonnement et ancrage territorial) :**
 - Création numérique audiovisuelle pour LUX SALINA.
 - Réalisation d'un film documentaire sur la manufacture de sel.
 - Développement d'un parcours sonore artistique et interactif dans les jardins.
 - Nouvelle exposition permanente sur « L'invention du patrimoine mondial ».
 - Applications smartphone, Parcours audioguide pour les enfants.
 - Imprimantes 3D et jeux sur tablettes pour les adolescents.
- **Amélioration des conditions de travail des salariés et des conditions d'accueil des visiteurs :**
 - Réduction des travaux de force : tracteur, camion-benne, auto-laveuse pour les salles du restaurant.
 - Limitation des déplacements pénibles : triporteurs électriques.
 - Refonte de la signalétique du monument.
 - Elaboration du plan de gestion UNESCO.
 - Développement d'un module de vente en ligne.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- Rénovation et augmentation de la capacité d'hébergement des dortoirs.
- **Equipements permettant de réduire les dépenses de fonctionnement et d'augmenter les recettes propres :**
 - Logiciel AGORA pour optimiser la gestion des chambres et des salles.
 - Mini-pelle pour les jardins (suppression des prestations coûteuses de terrassement).
 - Vidéoprojecteurs et mobiliers renouvelés pour renforcer l'attractivité des salles de séminaire.

Une préparation budgétaire pluriannuelle sécurisée pour 2017-2018

Chaque année, la condition de réussite budgétaire tient à la qualité et à la fiabilité de la préparation du budget en fin d'année N-1. C'est parce que le BP est présenté en "équilibre sincère" au Conseil d'Administration que l'exécution budgétaire peut se dérouler sans difficulté majeure l'année suivante (les bons résultats 2013, 2014 et 2015 en sont d'ailleurs l'illustration). Pour obtenir ce résultat, il est donc de bonne gestion d'intégrer dans le BP toutes les dépenses qui risquent d'être nécessaires, et un niveau de recettes propres réaliste.

Dans le but de préserver la mission de service public de la Saline royale, de maintenir ses emplois, et d'assurer le développement de son projet culturel pour les années à venir, le Conseil d'Administration a jusqu'ici choisi la stratégie suivante :

1. Voter des budgets primitifs en équilibre et sincères,
2. Dégager si possible de nouvelles marges de manœuvre en cours d'année pour aller au-delà de l'équilibre budgétaire,
3. Utiliser les marges ainsi créées pour financer les investissements productifs qui permettront à l'EPCC de :
 - Augmenter son attractivité, en diversifiant ses outils de visite au quotidien pour les enfants et les familles, et en renforçant ses moyens de communication,
 - Positionner la Saline royale comme un lieu de patrimoine incontournable en Europe,
 - Améliorer les conditions de travail des salariés,
 - Réduire ses dépenses de fonctionnement.

L'année 2016 s'annonce au minimum à l'équilibre, et même certainement excédentaire, sur le plan budgétaire. Le budget de fonctionnement est également préparé en équilibre pour les années 2017 et 2018.

	CHARGES (en millions d'euros)			PRODUITS (en millions d'euros)			
	2016	2017		2016	2017		
Masse salariale	2,43	2,54	46%	Recettes propres	2,9	2,89	52%
Charges de structure (incompressibles)	0,80	0,88	16%	Contribution statutaires	1,0	0,99	18%
Hébergement, restauration, centre de congrès, librairie-boutique	0,48	0,48	9%	Autres financements publics français	1,2	1,19	21%
Activités culturelles et scientifiques	1,39	1,42	26%	Subventions européennes	0,2	0,47	8%
Stratégie de développement et communication	0,20	0,23	4%				
TOTAL des charges	5,3	5,55	100%	TOTAL des produits	5,3	5,55	100%

Les dépenses prévisionnelles augmentent de 224k€ entre 2016 et 2017. Voici les principales évolutions :

- La masse salariale augmente de 113k€ du fait de :
 - o L'augmentation de la valeur du point d'indice déterminant les salaires conventionnels,
 - o Deux départs en retraite,
 - o Le recrutement en CDD d'un responsable des événements culturels pour accompagner le développement des projets d'envergure tels que la résidence de Jordi Savall et Lux Salina.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- Le recrutement d'une médiatrice culturelle pour renforcer le volume d'actions menées sur le territoire régional, notamment avec les établissements scolaires.
- Les investissements réalisés de 2014 à 2016 impliquent une hausse des amortissements (+50k€ par rapport à 2016).
- L'accueil de l'exposition HERGE / TINTIN représente un accroissement du budget de programmation culturelle de 80k€.
- La montée en puissance du Festival des jardins correspond à un effort financier supplémentaire de 25k€.
- La reconduction des soirées LUX SALINA entraîne des dépenses amoindries de 50% par rapport à la 1^{ère} édition, soit une économie d'environ 176k€.
- Les projets européens IMAGES ET SONS NUMERIQUES, et ORPHEUS XXI impliquent des dépenses nouvelles à hauteur respectivement de 120,7k€ et 79,2k€, qui sont compensées en recettes.
- Les dépenses de la Direction générale baissent de 14k€.
- Le budget de communication, s'il reste stable pour l'activité habituelle de la Saline, bénéficie néanmoins d'une augmentation de 30k€ financée par le programme FEDER autour des nouveaux services numériques de l'EPCC.
- La baisse des aidés à l'emploi (-5k€ par rapport à 2016).
- Les charges diverses, comme les recettes diverses, augmentent d'environ 60k€ en raison d'un volume accru de Travaux Réalisés Par Nous-Mêmes et d'une hausse de la variation des stocks.

Les recettes augmentent également de 224€ en 2017. Voici les principales évolutions :

- Le cofinancement public de la résidence de Jordi Savall repose sur une demande égalitaire de soutien financier à hauteur de 100.000 € adressée au Département du Doubs, à la Région et à l'Etat, comme cela a été évoqué lors du dernier Conseil d'Administration.
- Les prévisions de recettes de billetterie pour les concerts de Jordi Savall sont en augmentation de 18,5k€ par rapport au BP 2016, en cohérence avec le chiffre d'affaires réalisé cette année.
- En réponse à l'évolution du modèle économique de LUX SALINA, les recettes de billetterie sont revues à hauteur de 67,2k€.
- La contribution du Département du Doubs au projet LUX SALINA est sollicitée à hauteur de 100k€ en 2017 (contre 150k€ en 2016).
- Le développement des projets européens TERRA SALINA, IMAGES ET SONS NUMERIQUES et ORPHEUS XXI se traduit par un accroissement de 285k€ de subvention de la Commission Européenne (soit un total de 447k€ en 2017).
- Les autres financements extérieurs représentent un total de 121k€ (10k€ de la Caisse des Dépôts, 20k€ de coproduction pour la résidence de Jordi Savall, 91,7k€ de mécénat autour de Jordi Savall et de LUX SALINA dont 40k€ sont déjà obtenus auprès de la Fondation ORANGE).
- Au vu des tendances nationales en matière d'économie touristique, les prévisions de recettes de l'hôtel et du centre de congrès ont été revues à la baisse de 30k€ (pour un total de 818k€ en 2016).
- Les recettes du Trail des 2 salines et de l'académie musicale permettent d'équilibrer le budget de ces nouvelles actions et d'accroître l'autofinancement de l'EPCC.
- Dans le prolongement de bons résultats 2015 et 2016, les prévisions de recettes de la librairie-boutique atteignent 285k€ en 2017 (soit l'équivalent du chiffre d'affaires réalisé en 2016, et une augmentation de +20k€ par rapport au BP 2016).

Une politique pluriannuelle d'investissements :

Pour rester attractif, compétitif et se donner les meilleures chances de développer ses recettes propres pour équilibrer durablement ses budgets, l'EPCC et ses partenaires publics peuvent investir conjointement et de manière significative dans le patrimoine bâti, dans la création d'outils numériques de médiation culturelle susceptibles d'attirer de nouveaux publics et de mieux fidéliser les publics régionaux et dans le renouvellement et le développement du parc de matériel de la Saline (musées, salles de séminaire, cuisines et salles du restaurant, festival des jardins, etc.).

Le plan pluriannuel d'investissement de l'EPCC – budgétairement équilibré chaque année – traduit cinq objectifs stratégiques de la Saline royale d'Arc-et-Senans :

- Valoriser son Patrimoine (notamment dans une perspective de renforcement de son attractivité et de diversification de ses publics)
- Développer ses activités rémunératrices (événements d'entreprises, hôtellerie, librairie, musées)
- Garantir la sécurité des biens et des personnes
- Réduire ses dépenses de fonctionnement sur le moyen terme
- Garantir l'accessibilité publique de son patrimoine bâti et de ses activités culturelles

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Le tableau joint en annexe au rapport détaille les opérations d'investissement envisagées pour les 3 ans à venir. Chaque opération est rattachée à :

- L'un des 5 objectifs stratégiques définis ci-dessus.
- Un service de l'établissement.
- Un niveau de priorité (1 = le plus urgent/indispensable ; 3 = le moins urgent).
- Un coût établi sur la base d'un devis.
- Un phasage dans le temps.
- Une liste de financeurs sollicités.

Les dépenses de ce plan pluriannuel d'investissement se divisent en trois catégories :

- Les acquisitions de matériel et les aménagements réalisés par des prestataires.
- Les travaux réalisés par les équipes de la Saline (TRPNM).
- Les opérations financières (remboursements d'emprunts, amortissement de subvention d'équipement des années antérieures).

Les principaux projets d'investissement de l'EPCC pour l'année 2016 :

Culturel :

- Remplacement du revêtement de sol de la salle Migeon : 30.000 €
- Vitrification du plancher du Musée Ledoux : 20.000 €
- Nouvelle application smartphone pour l'exposition « L'invention du patrimoine mondial » : 5.900 €
- Achat d'un 2nd lecteur PDA pour la billetterie en ligne : 3.000 €
- 105 casques audiophones pour les visites guidées : 19.200 €
- Conception-réalisation d'un jardin zen par le paysagiste Erik Borja : 50.000 €
- Construction d'une nouvelle banque d'accueil-billetterie : 10.000 €

Technique :

- La poursuite du plan de gestion UNESCO : 18.500 €
- Achats de cendriers et de poubelles d'extérieur : 15.000 €
- Installation de la fibre optique à la Saline : 6.800 €
- Remplacement de la plonge du restaurant (salle Verne) : 8.000 €
- Remplacement de matériel informatique : 5.200 €
- Remplacement d'extincteurs : 4.500 €
- Achat de tables et de bancs de brasserie (Lux Salina) : 5.100 €

Événements d'entreprises et séjours :

- Remplacement de 50 chaises de la salle Pasteur : 3.200 €
- Remplacement du mobilier de la terrasse de la Table des Jardins : 8.100 €
- Achat de praticable pour les scènes et estrades des salles Migeon et Fourier : 8.000 €

Au vu du résultat prévisionnel de l'année 2016, et des subventions déjà obtenues (FEDER notamment), l'EPCC réussira à financer la totalité de ces investissements.

Conclusion :

Ce projet de budget assure la transmission d'un patrimoine historique aux générations futures et son inscription dans un environnement à protéger, il dynamise un centre de développement culturel et économique, il préserve l'outil de travail d'une importante communauté de salariés, enfin il conforte l'un des symboles de l'hospitalité et de l'excellence d'un Département et d'une Région.

Demandes de subventions 2017

Dans le but de financer le projet de résidence avec Jordi Savall et son ensemble orchestral, le nouvel événement estival « Lux Salina », le programme de médiation à destination des enfants, les « Portes du temps », le Festival des Jardins, le Trail des 2 salines, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau suivant au titre de l'année 2017.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Projets	Budget du projet	Financeurs sollicités	Subvention demandée	% de la subvention / budget du projet
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017				
Jordi Savall	407 000 €	Ministère de la Culture	100 000 €	25%
		Département du Doubs	100 000 €	25%
		Région de Bourgogne Franche-Comté	100 000 €	25%
Trail des 2 salines	30 000 €	Département du Doubs	7 000 €	23%
		Salins-les-Bains	3 500 €	12%
		Arc et Senans	1 500 €	5%
Lux Salina	167 240 €	Département du Doubs	100 000 €	60%
Festival des Jardins	266 509 €	DRAC	30 000 €	11%
Portes du Temps	33 975 €	DRAC	10 000 €	29%
		DRJSCS*	5 000 €	15%
		DRAC / DGP	5 000 €	15%
Médiation pour le jeune public	71 000 €	DRAC	12 000 €	17%
		Caisse des Dépôts et Consignations	20 000 €	28%
		DRJSCS	4 000 €	6%

Parmi les projets évoqués dans le tableau ci-dessus, ceux de Jordi Savall, Lux Salina, et le Trail des 2 salines ont été présentés en détails dans le rapport lié au projet culturel 2017. Il n'est donc pas utile de revenir dessus ici.

Les autres projets sont les suivants :

Médiation pour le jeune public :

Le programme de médiation culturelle 2017 réunit les actions destinées au jeune public franc-comtois et bourguignon autour de l'exposition HERGE, ainsi que de la 16^{ème} édition du festival des jardins. Les actions de médiation concernant Jordi Savall sont intégrées par ailleurs dans le programme de la résidence du Concert des Nations.

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge (à partir de 6 ans),
- Mettre en place des actions d'éducation artistique et culturelle pour le jeune public (scolaire et périscolaire de milieu rural et urbain sensible ainsi que pour des jeunes migrants en situation d'intégration sociale).

Les demandes de subventions en augmentation, notamment auprès de la DRAC et de la Caisse des Dépôt s'appuient sur projet ambitieux de développement des actions et des outils de médiations pour accroître la notoriété régionale de la Saline royale (sensibiliser des acteurs qui sont eux-mêmes levier de communication voir prescripteurs) et mobiliser un plus large public scolaire et familiale

- Renforcement de l'équipe (développement des partenariats et du nombre d'actions sur le champ traditionnel d'intervention du service)
- Développement des actions de médiation hors les murs (notamment au sein des établissements scolaires et périscolaires, et auprès des publics ou territoires prioritaires. Ce développement de projet s'appuie notamment en interne sur la création d'outils et d'une mallette pédagogique)

Portes du temps :

Pour la 12^{ème} année consécutive, la Saline Royale d'Arc et Senans participera à l'organisation des « Portes du Temps », sur l'ensemble du mois de juillet et lors des vacances de la Toussaint Cette opération nationale portée par le Ministère de la culture et de la communication a pour objectif de sensibiliser le jeune public au patrimoine architectural.

Festival des Jardins :

En 2017, la 17^{ème} édition du festival des jardins de la Saline royale sera présidée par Monsieur Alain Baraton, chef jardinier du château de Versailles, et chroniqueur sur France Inter et France 5. Voici la présentation qu'il fait de l'édition 2017 :

« Immense créateur du XXe siècle, génie de l'enchantement de l'enfance, des rêves de jeunesse et des méditations d'adulte selon l'écrivain et philosophe Michel Serres, Hergé a produit une œuvre que le temps ne cesse d'explorer.

En donnant vie à Tintin, il a ouvert les horizons du monde à des dizaines de millions de lecteurs et tenté de leur faire partager des valeurs d'amitié, d'engagement et de courage qui demeurent d'actualité.

En 2017 la Saline royale accueillera l'œuvre d'Hergé. En partenariat avec LE MUSEE HERGE de Louvain-la-Neuve nous allons organiser la rencontre avec cet immense créateur du XXe siècle et l'œuvre de Claude Nicolas Ledoux.

Cette année Tintin, qui fera suite à une grande exposition au Grand Palais à Paris, fournira le thème du festival des Jardins, 24 albums pour inspirer nos 50 établissements d'enseignement spécialisés partenaires. Ce sera également une exposition originale sur l'univers d'Hergé et de multiples événements, musicaux, festifs, illustrant ce "Tintin côté jardin" ».

Pour que ces demandes soient recevables, les financeurs publics demandent qu'une délibération du Conseil d'Administration désigne la personne habilitée à engager l'établissement, en l'occurrence, le Directeur de l'EPCC.

Définition des règles d'amortissement des immobilisations

Les règles d'amortissement des immobilisations doivent être adoptées par le Conseil d'Administration de l'EPCC. Il est proposé de mettre à jour ces règles de la manière suivante :

Articles	Désignation	Durée
Article 2031	Frais d'étude	5 ans
Article 2032	Frais de recherche et développement	5 ans
Article 2033	Frais d'insertion	5 ans

Il est proposé au Conseil d'Administration de :

- Valider la décision modificative n°3 au budget 2016.
- Adopter le budget primitif 2017, en fonctionnement et en investissement, tel que présenté dans la maquette jointe au rapport.
- Valider le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2017-2018 de l'EPCC et de sa tranche opérationnelle 2017.
- Autoriser le Directeur à adresser aux partenaires publics de l'EPCC les demandes de subventions telles que définies plus haut.
- Adopter les règles d'amortissement telles que proposées ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 13

Pour : 13

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

VALIDE à l'unanimité la décision modificative n°3 au budget 2016.

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2017, en fonctionnement et en investissement, tel que présenté dans la maquette jointe au rapport.

VALIDE à l'unanimité le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2017-2018 de l'EPCC et sa tranche opérationnelle 2017.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à adresser aux partenaires publics de l'EPCC les demandes de subventions telles que définies plus haut.

ADOpte à l'unanimité les règles d'amortissement telles que proposées ci-dessus.

La Présidente

Christine BOUQUIN

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 16.03.17
Et de la publication le : 16.03.17

Préfecture du Doubs

Reçu le **16 MARS 2017**



Contrôle de légalité